Avantages pour l'intérieur de la Colombie-Britannique

Qu'est-ce que l'AECG?

- L'Accord économique et commercial global (AECG) est un accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne (UE) qui porte sur pratiquement tous les secteurs et aspects du commerce entre le Canada et l'UE.
  - Avant l'application provisoire de l'AECG, seulement 25 p. 100 des lignes tarifaires de l'UE applicables aux marchandises canadiennes étaient exemptes de droits de douane.
  - Dès le premier jour de l'application provisoire de l'AECG, l'UE a supprimé les droits de douane sur 98 p. 100 de ses lignes tarifaires.
  - Après sept ans, l'UE aura éliminé les droits de douane sur 99 p. 100 de ses lignes tarifaires.
- Pour les fournisseurs de services, l'AECG accorde le meilleur accès au marché auquel l'UE ait consenti à ce jour dans un accord de libre-échange.
- L'AECG contribue à créer des emplois pour la classe moyenne, à renforcer les relations économiques avec l'UE et à stimuler les échanges commerciaux entre le Canada et le deuxième marché en importance dans le monde, lequel compte plus de 500 millions de consommateurs et a un PIB de 22 billions de dollars.

Exportations de marchandises de la Colombie-Britannique à destination de l'UE (2012 – 2016)

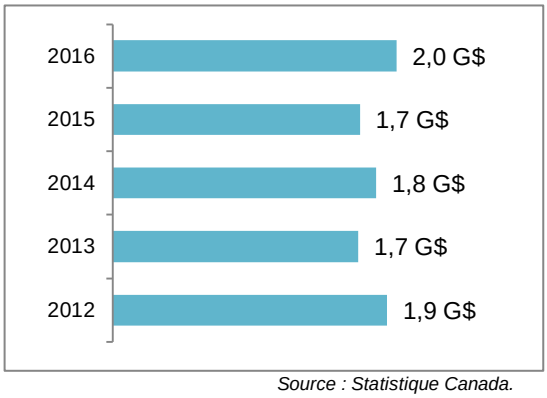

Source : Statistique Canada.

Principales exportations de marchandises de la Colombie-Britannique à destination de l'UE (2016)

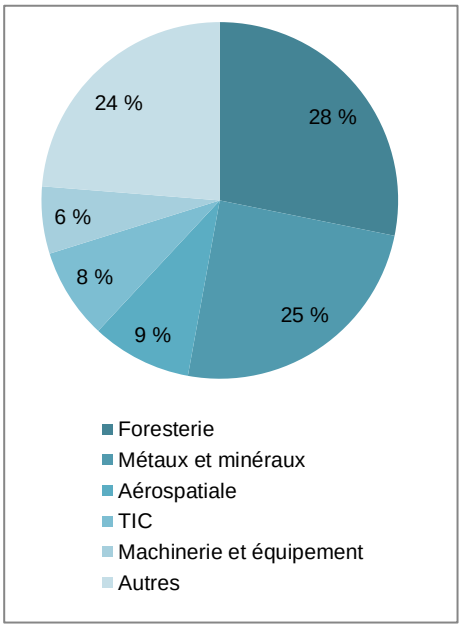

Source : Statistique Canada.

Avantages pour les entreprises de l'intérieur de la Colombie-Britannique :

- En vertu de l'AECG, 98 p. 100 des lignes tarifaires de l'UE pour les produits de l'intérieur de la Colombie-Britannique (C.-B.), comme par exemple pour **les produits forestiers** et **les métaux et minéraux**, sont immédiatement exemptées de droits de douane.
- Amélioration de l'accès à l'UE pour les fournisseurs de services de la région dans des secteurs comme **les services d'aménagement forestier, les services consultatifs dans le domaine minier** et **les services environnementaux**.
- Accroissement de la mobilité de la main-d'œuvre pour les voyages d'affaires.
- Droit de soumissionner pour obtenir des contrats d'approvisionnement auprès de tous les différents ordres de gouvernement au sein de l'UE.
- Certitude, transparence et protection accrues pour les investissements.

Pour en savoir plus sur l'AECG, visitez le site Web : www.international.gc.ca/aecg

Le Service des délégués commerciaux du Canada (SDC) fournit des conseils d'expert et permet d'établir des liens entre les exportateurs, les partenaires et les investisseurs. Communiquez dès aujourd'hui avec un délégué commercial : deleguescommerciaux.gc.ca

Avantages pour l'intérieur de la Colombie-Britannique

Foresterie

- L'AECG offre aux exportateurs de produits forestiers de l'intérieur de la C.-B. de nouvelles possibilités d'accroître leur présence dans l'UE, le troisième importateur de produits forestiers dans le monde.
- L'AECG aide à rendre les exportations de produits forestiers de l'intérieur de la C.-B. plus concurrentielles sur le marché de l'UE en éliminant les droits sur tous les produits forestiers canadiens, comme par exemple :

	Droits de douane de l'UE avant l'AECG	En vertu de l'AECG
contreplaqué	**de 7 % à 10 %**	**0 %**
feuilles de placage	**jusqu'à 4 %**	**0 %**
panneaux de lamelles orientées	**7 %**	**0 %**
panneaux de fibres	**7 %**	**0 %**

- Dans le cadre de l'AECG, les fournisseurs de services de l'intérieur de la C.-B. profitent de l'ouverture des marchés pour fournir des conseils techniques spécialisés dans un large éventail de domaines, notamment **la gestion des terres à bois, la cartographie, l'arpentage, le reboisement, l'évaluation du bois d'œuvre, l'évaluation des dommages causés aux forêts** et **les services liés à l'exploitation forestière**.
- Grâce à l'AECG, les professionnels hautement qualifiés de la région peuvent plus facilement faire des affaires et fournir des services de foresterie dans l'UE.
- L'AECG pourrait se traduire par un nouvel accès aux marchés publics de l'UE, évalués à 3 300 milliards de dollars par année, dans un large éventail de services forestiers d'intérêt pour l'intérieur de la C.-B., notamment **l'analyse et l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement, l'inventaire et la télédétection des ressources de la forêt, la cartographie et le traitement des données, la logistique de gestion et d'exploitation des forêts, l'établissement d'usines clé en main et leur modernisation,** et **la gestion et le contrôle de la fabrication**.
- En ce qui concerne les occasions d'approvisionnement, les fournisseurs peuvent consulter les avis d'appel d'offres de tous les marchés visés par l'AECG au moyen du service Appels d'offres électroniques quotidiens (TED – ted.europa.eu).

Extraction minière

- L'UE est le plus grand importateur de métaux et de minéraux dans le monde, et sa consommation a augmenté rapidement au cours de la dernière décennie.
- Les métaux, les minéraux et le matériel d'exploitation minière de l'intérieur de la C.-B. peuvent désormais accéder au marché de l'UE en franchise de droits et hors contingent, comme pour les produits suivants :

	Droits de douane de l'UE avant l'AECG	En vertu de l'AECG
cuivre et produits de cuivre	**jusqu'à 5,2 %**	**0 %**
aluminium et produits d'aluminium	**jusqu'à 10 %**	**0 %**
zinc et produits de zinc	**jusqu'à 5 %**	**2 %**
matériel d'exploitation minière	**jusqu'à 2,7 %**	**0 %**

- L'industrie minière de l'intérieur de la C.-B. profite d'un accès préférentiel pour fournir des services techniques et consultatifs dans l'UE. Les fournisseurs de services de la région se trouvent donc sur un pied d'égalité avec ceux de l'UE et bénéficient d'un meilleur traitement que la plupart de leurs concurrents de l'extérieur de l'UE.
- Grâce aux dispositions de l'AECG sur l'entrée temporaire, les professionnels du secteur minier peuvent plus facilement faire des affaires dans l'UE, par exemple participer à des réunions, négocier des ventes et fournir des conseils en ingénierie et des services-conseils techniques.
- L'AECG stimule l'investissement en offrant aux investisseurs du Canada et de l'UE de l'industrie minière une certitude, une transparence et une protection accrues pour leurs investissements.